

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Nouvelle juge à la Cour municipale

LÉVIS EST FIÈRE D'ASSERMENTER L'HONORABLE JUGE JULIE VACHON

Lévis, le 7 février 2014. – C'est en présence de nombreux dignitaires dont le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier de même que des membres de sa famille, des amis et de nombreux collègues de la magistrature, que l'honorable juge Julie Vachon a réitéré son serment lors d'une cérémonie de présentation officielle offerte en son honneur à l'Hôtel de Ville de Lévis, le vendredi 31 janvier dernier.

Présidée par l'honorable Jacques Ouellet, cette cérémonie a permis à quelques représentants de la Cour de rendre hommage à cette femme remarquable. Plusieurs ont souligné son humilité, son écoute, son respect de la profession et aussi des gens qui l'entourent. Son intégrité, son sens de l'entraide et du courage font également partie des qualités qui la caractérisent. Ces qualités justifient ainsi son accession à la fonction de juge de la Cour municipale de Lévis, et ce, depuis le 10 octobre 2013.

Le parcours de la Juge Julie Vachon

Originaire de la Beauce, madame Vachon est détentrice d'un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Admise au Barreau en 1997, elle a d'abord occupé les fonctions de substitut du procureur général au bureau de Montréal et d'avocate-recherchiste au Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels. De 1999 à 2010, elle a agi à titre d'avocate de la défense au Centre communautaire juridique de Montréal. De 2011 à l'automne 2013, elle y occupait le poste de codirectrice du secteur des affaires criminelles et pénales.

« La juge Vachon est une personne passionnée qui saura réaliser pleinement son mandat. Les nombreux témoignages livrés ce soir le confirment et nous, ses collègues de la magistrature, sommes fiers de cette nomination », a tenu à souligner l'honorable juge Ouellet.

Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier ajoute : « Nous sommes très heureux d'accueillir cette femme dont les qualités humaines se reflèteront sans aucun doute dans sa façon de travailler et de rendre justice dans notre cour municipale ».

Un peu plus sur les juges à la Cour municipale ...

La sagesse, le bon jugement, le courage, l'intégrité, l'impartialité, la courtoisie, le tact, l'humilité, la patience et le respect sont des qualités que les juges de première instance doivent posséder.

/2

Les juges municipaux sont souvent les seuls représentants de la magistrature devant lesquels se

retrouvent les justiciables au cours de leur vie. Leur perception du système judiciaire sera influencée par leur propre expérience devant la Cour municipale. C'est là que toutes les qualités

d'un bon juge devront se faire valoir.

Un peu plus sur les Cours municipales ...

Les cours municipales existent depuis 160 ans et celle de la Ville de Lévis a été instituée en 1925.

Le but premier de la création des Cours municipales était de rendre une justice plus proche du citoyen ce qui permet une décentralisation du système judiciaire. La Cour municipale de la Ville de Lévis intègre au quotidien la recherche de proximité avec la population qu'elle dessert et ne cesse d'innover, toujours à l'affût des nouvelles technologies afin de répondre aux besoins d'une

société moderne.

La Cour municipale étant une cour de première instance, elle a compétence dans les matières qui

lui sont dévolues par la loi : en matière civile, pénale et criminelle. La compétence en matière criminelle est attribuée en vertu d'ententes entre le ministère de la Justice et l'entité municipale

qui en fait la demande. La Cour municipale de la Ville de Lévis exerce cette compétence depuis

plusieurs décennies.

En 2014, on dénombre 88 cours municipales sur le territoire québécois. Elles desservent

916 municipalités au sein desquelles vivent plus de 7 000 000 de concitoyens et de concitoyennes.

Bon an mal an, la Cour municipale de la Ville de Lévis entend en moyenne 30 causes en matière

civile, 7 500 causes en matière pénale et 570 causes en matière criminelle.

- 30 -

Source : Nicole Rodrigue

Conseillère en communication

Téléphone: 418 835-8288